

## Baromètre AmCham 2017 *American Chamber of Commerce in France*

Le 23/01/2018

**La Chambre de commerce américaine en France a publié en novembre 2017 la dix-huitième édition de son baromètre annuel du moral des investisseurs américains en France. Réalisé avec le support du cabinet de conseil Bain & Company, il fait ressortir cette année une progression spectaculaire de l'image de la France aux Etats-Unis et des prévisions d'évolution économique.**

### Eléments clés

- 72 % des investisseurs interrogés estiment que l'évolution du contexte économique en France sera positive dans les trois années à venir (+23 points par rapport à 2016).
- 52 % des dirigeants d'entreprises interrogés anticipent une hausse du nombre de leurs salariés en France (+31 points par rapport à 2016).
- D'après les entreprises américaines implantées en France, les principaux avantages de la France sont son environnement culturel (84 %), sa position géographique (79 %), la qualité de sa main-d'œuvre (64 %) et de ses infrastructures (61 %), et la qualité de vie (70 %).
- La France bénéficie également d'atouts pour attirer des collaborateurs étrangers : la qualité de vie et la culture locale (pour 90 % des répondants), l'accès aux services de santé (pour 85 % des répondants), la qualité des infrastructures de transport et de télécommunications (pour 75 %), ainsi que la garde et la scolarité des enfants (67 %).
- La France est plébiscitée comme destination pour les entreprises souhaitant s'engager dans la transformation numérique, avec 96 % des répondants qui estiment que le pays est attractif dans ce domaine.

**Le moral des investisseurs américains en France tel que mesuré par le baromètre AmCham n'a jamais été aussi fort :** en effet, 72 % des investisseurs interrogés estiment que l'évolution du contexte économique en France sera positive dans les trois années à venir. C'est 23 points de plus qu'en 2016 et 45 points de plus qu'en 2015.

**Pour la majorité des répondants, ces perspectives optimistes devraient se traduire par des créations d'emplois :** 52 % des dirigeants d'entreprises interrogés anticipent une hausse du nombre de leurs salariés en France (+31 points par rapport à 2016). 35 % estiment qu'il restera stable.

**Selon 48% des investisseurs interrogés, la perception qu'a leur maison mère de la France par rapport à d'autres destinations d'investissement est positive,** en hausse de 18 points par rapport à 2016. **21 % recommanderaient la France à une entreprise américaine cherchant à s'implanter à l'étranger** (avec 46 % de « neutres »), contre 3% en 2016, et **28 % recommanderaient à une entreprise installée en France d'y étendre ses activités** (38 % de « neutres »), contre 4 % en 2016.

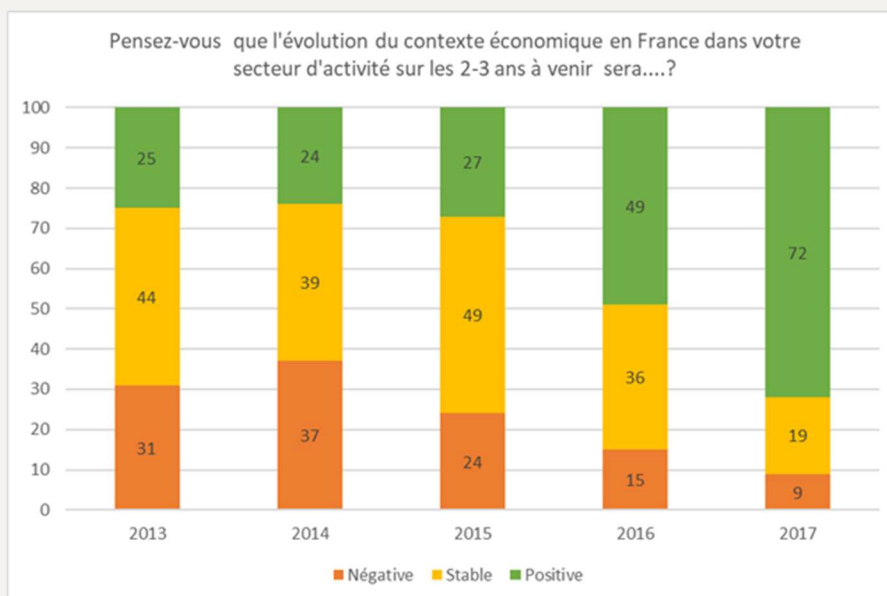
Les principaux critères d'investissement des filiales d'entreprises américaines en France sont la sécurité juridique (« très important » pour 74 % des répondants), le climat social et la stabilité politique (72 %), le contexte économique (72 %) et le coût (69 %) et la disponibilité de la main d'œuvre (62 %). D'après les investisseurs interrogés, la plupart des réformes en cours en France sont perçues positivement, en particulier la baisse progressive de l'impôt sur les sociétés (92 % de perception positive). Pour 90 % des répondants, l'image de la France s'est améliorée aux Etats-Unis.

**Par rapport aux autres pays européens, la France dispose d'atouts majeurs qui sont essentiels pour attirer les investissements étrangers.** D'après les entreprises américaines implantées en France, les principaux avantages de la France sont son **environnement culturel** (84 %), sa **position géographique** (79 %), la **qualité de sa main-d'œuvre** (64 %) et **de ses infrastructures** (61 %), et la **qualité de vie** (70 %).

**La France bénéficie également d'atouts pour attirer des collaborateurs étrangers : la qualité de vie et la culture locale** (pour 90 % des répondants), **l'accès aux services de santé** (pour 85 % des répondants), la **qualité des infrastructures de transport et de télécommunications** (pour 75 %), ainsi que **la garde et la scolarité des enfants** (pour 67 %).

**La France est plébiscitée comme destination pour les entreprises souhaitant s'engager dans la transformation numérique, avec 96 % des répondants qui estiment que le pays est attractif dans ce domaine**, en hausse de 15 points par rapport à l'an dernier. C'est d'autant plus important que 83% des entreprises interrogées estiment que les nouveaux modèles digitaux ont un effet sur leur modèle économique. La qualité de la formation, le niveau des salaires, la créativité des acteurs sont les facteurs qui expliquent cette bonne image.

Enfin, les investisseurs américains en France considèrent que les trois principales faiblesses de la France sont les procédures de licenciement (pour 82 % des personnes interrogées), le coût des licenciements (71 %) et le coût global de la main d'œuvre (68 %).



### Méthodologie

Le Baromètre AmCham-Bain a trois objectifs :

- Mesurer d'une année à l'autre le moral des investisseurs américains en France et leur perception de l'environnement économique ;
- Recueillir l'opinion des investisseurs américains sur les sujets qui font l'actualité économique en France ;
- Comprendre les « stimulants » et les « irritants » de la vie en France pour les salariés américains implantés en France.

Cette année, le baromètre s'appuie sur les réponses obtenues en octobre 2017 auprès de 156 filiales françaises de sociétés américaines implantées en France, de tous secteurs et de toutes tailles, représentant plus de 70 000 salariés et plus de 53 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus : [http://www.amchamfrance.org/assets/news\\_last\\_white\\_papers/68636\\_2017-barometre-bd.pdf](http://www.amchamfrance.org/assets/news_last_white_papers/68636_2017-barometre-bd.pdf)

**Business France** participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. [www.businessfrance.fr/](http://www.businessfrance.fr/)